



MÉTAUX RUSSEL ET MARUBENI-ITOCHU FUSIONNERONT LEURS ACTIVITÉS CANADIENNES LIÉES AU MATÉRIEL TUBULAIRE PÉTROLIER ET AUX TUYAUX DE CANALISATION

- **DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES POUR ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE ENVERGURE ET ÉLARGIR LA GAMME DE PRODUITS**
- **MÉTAUX RUSSEL RÉALISERA UN PRODUIT EN ESPÈCES DE 138 MILLIONS DE DOLLARS ET CONSERVERA UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 50 %**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO, le 14 avril 2021 /CNW/ - Métaux Russel inc. (TSX: RUS) annonce qu'elle a conclu une entente avec Marubeni-Itochu Tubulars America Inc. (« MITI »), en vertu de laquelle Métaux Russel et MITI combineront leurs activités canadiennes respectives liées au matériel tubulaire pétrolier et aux tuyaux de canalisation. Parallèlement au regroupement de ces activités, Métaux Russel recevra une partie importante de sa valeur d'apport liquidative en espèces, en plus de conserver une participation financière de 50 % dans la coentreprise.

À l'heure actuelle, Métaux Russel exploite ses activités canadiennes liées au matériel tubulaire pétrolier et aux tuyaux de canalisation par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Triumph Tubular & Supply Ltd. (« Triumph »), et MITI exploite les siennes par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Hallmark Tubulars Ltd. (« Hallmark »). L'entreprise combinée de Triumph et de Hallmark sera exploitée par une nouvelle société constituée en personne morale : TriMark Tubulars Ltd. (« TriMark »).

Au cours des dernières années, les conditions macroéconomiques de l'industrie des produits de matériel tubulaire pétrolier et de tuyaux de canalisation ont changé considérablement en raison d'un marché de l'énergie difficile et de la désintermédiation des distributeurs par certains fabricants de produits destinés directement au marché. Par conséquent, ce regroupement permettra de créer une entreprise qui réalisera les économies d'échelle nécessaires, notamment en proposant des produits diversifiés et une plateforme commerciale pour servir ses clients de façon efficace et efficiente.

John Reid, président et chef de la direction de Métaux Russel, a déclaré : « Au cours des neuf derniers mois, nous nous sommes concentrés de manière stratégique à la fois sur la rationalisation des opérations et la réduction du capital déployé dans nos activités liées au matériel tubulaire pétrolier et aux tuyaux de canalisation. Cette transaction nous permet de rapatrier une part importante de capital pour l'investir dans d'autres possibilités d'amélioration de la valeur, mais aussi de conserver un intérêt continu et de participer au succès futur de l'entreprise combinée. Nous tenons à remercier l'équipe de Triumph pour les efforts extraordinaires qu'elle a déployés afin de repositionner l'entreprise au cours de la dernière année, et nous avons hâte de travailler avec MITI à la conception d'une vision commune pour TriMark. »

La transaction en bref

Métaux Russel versera un actif net d'une valeur comptable d'environ 111 millions de dollars, sous réserve de rajustements, composé principalement des stocks de Triumph moins ses comptes créditeurs. En contrepartie, Métaux Russel recevra : (i) des liquidités d'environ 79 millions de dollars, sous réserve de rajustements du fonds de roulement à la clôture; (ii) des actions privilégiées d'une valeur nominale de 32 millions de dollars et d'un taux de dividende annuel de 7 %; et (iii) une participation financière de 50 % dans TriMark. De plus, Métaux Russel conservera les comptes débiteurs de Triumph, qui totalisaient 59 millions de dollars au 31 mars 2021, ce qui, combiné à la contrepartie en espèces de clôture de 79 millions de dollars, donnera lieu à une réalisation de trésorerie à court terme d'environ 138 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, Triumph a généré des revenus de 165 millions de dollars et une perte d'exploitation de

3 millions de dollars. Pour la période de trois ans terminée le 31 décembre 2020, Triumph a généré des revenus annuels moyens de 267 millions de dollars et un bénéfice d'exploitation annuel moyen de 10 millions de dollars.

Une facilité bancaire avec engagement de 175 millions de dollars pour TriMark a été obtenue auprès d'un syndicat de banques, dirigé conjointement par la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal. Il s'agit d'un prêt de trois ans reposant sur l'actif avec des paramètres d'emprunt de base et des clauses restrictives financières typiques. La facilité bancaire est sans recours pour Métaux Russel et MITI.

La transaction, qui est assujettie aux modalités réglementaires d'usage et aux conditions de clôture, devrait être parachevée au deuxième ou au troisième trimestre de 2021.

À propos de Métaux Russel

Métaux Russel est l'une des plus grandes sociétés de distribution de métaux en Amérique du Nord. Elle exerce ses activités dans trois segments : les centres de services, les produits pour le secteur de l'énergie et les distributeurs d'acier. La société propose dans son réseau de centres de services une vaste gamme de produits de métaux offerts dans un large éventail de tailles, de formes et de spécifications, y compris les produits d'acier laminés à chaud et finis à froid, les produits tubulaires et les tuyaux, l'acier inoxydable, l'aluminium et d'autres métaux spécialisés non ferreux. Dans le cadre de ses activités pour le secteur de l'énergie, elle propose une gamme de produits spécialisés qui cible les besoins des clients dans l'industrie énergétique. Ses distributeurs d'acier vendent de grandes quantités d'acier à d'autres centres de service et à des fabricants d'équipement principalement en l'état.

Si vous ne voulez plus recevoir nos communiqués, vous pouvez vous **désabonner** de notre liste d'envoi en nous envoyant un courriel à info@russelmetals.com, ou en communiquant avec notre service des Relations avec les investisseurs au : 905 816-5178.

Mise en garde au sujet de l'information prospective

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs ou de l'information prospective, au sens attribué à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables, concernant entre autres les avantages prévus découlant de la transaction, le moment et la réception prévue des approbations nécessaires et la satisfaction des conditions pour conclure la transaction, et il ne peut y avoir d'assurance que la transaction proposée aura lieu, ou qu'elle aura lieu aux conditions exactes prévues dans ce communiqué. Les énoncés prospectifs se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi de mots comme « s'attendre à », « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « croire » et autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur des estimations et des hypothèses qui, tout en étant considérées comme raisonnables par la société, comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

Bien que nous estimions que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs inclus dans le présent communiqué. Ces énoncés ne sont valables qu'à la date du présent communiqué et, sauf dans les cas où la loi nous y oblige, nous ne nous engageons nullement à mettre ces énoncés à jour.

Pour des renseignements complémentaires communiquer avec :

Martin L. Juravsky
Vice-président directeur et
directeur financier
Métaux Russel inc.
905 819-7361
Courriel : info@russelmetals.com

Site Web : www.russelmetals.com/fr